



Pôle Enfance, Jeunesse, Éducation et Sport

**ACCUEIL
DE LOISIRS**



ÉTÉ 2024

• Du 8 juillet au 23 août 2024 •

Dates d'inscription

Samedi 8 juin 2024

De 09h00 à 12h00

Mercredi 12 juin 2024

De 13h00 à 18h00

Les inscriptions seront closes le mercredi 12 juin 2024 pour les deux mois de centre de loisirs.

Après cette date, les inscriptions se feront par mail pour les 7 semaines d'ouverture et votre enfant sera sur liste d'attente. Nous vous contacterons pour une réponse positive ou négative selon le nombre de places restantes.

Le dossier d'inscription Temps périscolaires / Accueil de loisirs peut être retiré en amont
au Pôle EJES (8, rue Roland Dufils)

Contactez-nous :

02 32 82 35 36

ejes@ville-nd-bondeville.fr

Directeur de rédaction :
Christine LE PORT

Directeur de publication :
Myriam MULOT

www.ville-nd-bondeville.fr

 [ville.nd.bondeville](https://www.facebook.com/ville.nd.bondeville)

Accueil de loisirs

(Du 8 juillet au 23 août)

Le Centre de loisirs fonctionne 7 semaines du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (fermé le 15 et le 16 août 2024). Un accueil est proposé le matin à partir de 8h00 et en fin d'après-midi jusqu'à 18h30. Toute l'équipe d'animation est diplômée B.A.F.A., BAPAAT, BPJEPS ou en cours de formation.

Comme tous les étés, les équipes diplômées s'efforcent de faire passer de bonnes vacances aux enfants par des temps collectifs de loisirs, des temps plus calmes...

Pour une meilleure organisation, les enfants sont répartis par groupes d'âges. Le programme d'animation mis en place par l'équipe éducative permet à chaque enfant de vivre à son rythme et de pratiquer les activités de son choix. Comme tous les ans, l'accent est mis sur les activités de plein-air.

Tarifs

POUR LES FAMILLES NE BÉNÉFICIAINT PAS DE BONS C.A.F. :

- La semaine de 5 jours : 47,35 €
- La semaine de 3 jours (du 12/08 au 14/08) : 28,41 €
- > Tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant (être Bondevillais).

POUR LES FAMILLES BÉNÉFICIAINT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA C.A.F. (DOCUMENT ENVOYÉ PAR LA C.A.F. AU DOMICILE) :

- Les Bons Temps Libre passent en 2024 en Aides au Temps Libre.
- L'allocataire doit avoir un Quotient familial ne dépassant pas 700 €.
- Le financement s'applique pour les enfants de 4 à 16 ans.

Exemple : une semaine d'accueil de loisirs peut coûter :
2,35 € / 3,35 € / 5,35 € par enfant

Ne pas hésiter à venir se renseigner ou téléphoner à partir du
27 mai 2024.

Documents à fournir

- 1 Carnet de santé avec les vaccins à jour
- 2 Justificatif de domicile à présenter
- 3 Attestation CAF de - 3 mois avec quotient familial
- 4 Bon temps libre de la CAF



Les prestations seront à régler directement à la Trésorerie de Maromme ou sur l'Espace Citoyens du site de la ville (paiement par carte bancaire) à réception de la facture envoyée par le Trésor Public. Vous pouvez obtenir vos identifiants de connexion au pôle E.J.E.S.

Test d'aptitude aux activités nautiques

Pour notre camping à Jumièges, savoir nager est souhaitable. Il est possible d'aller passer gratuitement " le test d'aptitude aux activités nautiques " à la piscine de Notre-Dame de Bondeville.

DU 13 MAI AU 7 JUILLET :

- Appelez la piscine au 02 35 74 52 00 pour prendre rendez-vous.

Votre enfant devra se munir du document donné par le pôle E.J.E.S.
et de sa carte d'identité lors du test.

